

DES LITIÈRES.

MOYEN DE SUPPLÉER A LA PAILLE.

(Suite et fin.)

Où ne se borne pas à étendre de la bruyère sous le bétail, on mêle encore avec le fumier les gazons enlevés avec la houe en écartant le sol, et l'on fait du tout, dans les champs, des tas qu'on laisse subsister jusqu'à ce que la décomposition de ces matières soit accomplie. Lorsque ce fumier, ainsi mêlé d'une petite quantité d'excréments animaux, est bien consommé, et qu'on l'étend sur les champs en quantité suffisante, il produit souvent de très-belles récoltes de seigle et surtout de blé noir. Comme il n'y pousse que très-peu de mauvaises herbes, le terrain n'a pas besoin de jachère, et il rapporte consécutivement six ou sept récoltes, qui du reste vont successivement en déclinant. Les personnes qui ne savent pas à combien de difficultés cette acquisition d'engrais est liée, sont disposées à envisager cette opération comme très-recommandable, et ces terrains à bruyère comme d'une grande utilité. Le célèbre de Luc, entre autres, dans son voyage à travers ces contrées, trouva dans cette circonstance des motifs pour se prononcer contre le partage des communes. Du reste, il est sans contredit des cas où, sans faire un mauvais calcul, le cultivateur peut avoir recours à ce moyen et où il peut avec avantage employer de la bruyère pour la litière des bétails. Cela peut avoir lieu surtout dans les bergeries, où, par l'action des excréments de moutons, cette plante est plus facilement décomposée.

Plusieurs autres substances végétales telles que les joncs, les plantes aquatiques, le petit genêt, la mousse, la fougère, etc., peuvent, à défaut d'autres, être employées avec avantage comme litière. Quelques-unes, surtout la fougère, ainsi que toutes les autres plantes qui donnent beaucoup de potasse dans l'incinération, produisent un terreau très-fertilissant. Elles se décomposent d'autant plus facilement qu'elles ont mieux conservé leurs sucs lorsqu'on les met sous le fumier; mais alors elles ne procurent pas au bétail une couche aussi saine. Lorsque ces plantes ont été séchées, elles ne se décomposent plus que difficilement; alors on est réduit à laisser longtemps en tas le fumier dont elles font partie.

On ne doit employer qu'avec une extrême circonspection les balayures de grange dans les fumiers, lorsqu'on cherche à débarrasser les champs des mauvaises herbes. Les semences qui se trouvent dans ces balayures ne sont pas toutes détruites, même par la fermentation putride; le mieux est d'employer ces balayures pour les engrais qu'on destine aux prairies.

Plusieurs auteurs ont conseillé de se servir de terre pour litière. Des gazons enlevés à des places où ils sont inutiles, peuvent être convertis en terreau, et donner une excellente espèce d'engrais, et cette substance peut sans aucun doute, être considérablement améliorée par son passage dans les étables, où elle absorbe les urines et l'humidité surabondante des excréments en

général. Mais la terre pure ne peut pas devenir un véritable engrais. Elle ne peut qu'absorber le fumier et une partie des urines. Outre qu'il serait extrêmement difficile de tenir les bestiaux au sec par ce moyen, cette méthode entraînerait après elle des transports et un travail extrêmement longs et pénibles, tant pour amener la terre près des écuries et l'y introduire sous le bétail, que pour la débarrasser et la charrier ensuite sur les champs. Je ne me souviens pas d'avoir vu mettre ce procédé en pratique, et je n'ai pas connaissance qu'il ait existé nulle part, excepté sur les côtes des comtés de Norfolk et de Suffolk en Angleterre, où l'on charrie, pour s'en servir de litière lorsqu'il est sec, le sable rejeté par la nier, lequel est composé en plus grande partie de débris de coquillage et de chaux. Au reste cela n'a lieu que dans les villes; le fumier qui est mêlé de cette espèce de sable doit être très-actif.

C'est tout autre chose lorsqu'on transporte de la terre, surtout de la marneuse, dans les cours ou places à fumier, et qu'on la met en tas pour l'arroser avec du purin. On fait au milieu du tas un enfoncement en forme de bassin dans lequel on verse le liquide; et pour accélérer l'introduction du purin dans le monceau de terre, on pratique, à l'aide d'une barre de fer, des trous qui s'étendent dès le bassin, aux diverses parties du tas. Lorsque la terre est suffisamment imprégnée de sucs, on la transporte alors sur les champs; quelquefois on entoure le tas de fumier d'un mur de cette terre, en guise de clôture, et l'on fait alors sur ce mur un petit canal, où se versent les eaux surabondantes du tas. Lorsque ce mur de terre a demeuré dans cet état pendant quelques années, et que sans doute il a absorbé beaucoup d'émanations des cours où le bétail est renfermé, on charrie cette terre sur les champs, et elle y produit un grand effet. Mais avant d'entreprendre cette opération, tout utile qu'elle soit en elle-même, il faut bien calculer les frais que doit occasionner tant le transport de la terre dans les cours et de là au champ, que le travail de l'arrosage.

(Extraits de THAER.)

Nécessité pour un cultivateur d'avoir des notions de médecine vétérinaire.

Dans la médecine vétérinaire, où l'on ne peut pas même, comme dans la médecine humaine, interroger le malade, il est si facile de confondre des maladies très-différentes, qu'un fermier même expérimenté court grand risque, quand il soigne un animal malade, de compromettre sa vie au lieu de le soulager. Cependant tout cultivateur doit posséder au moins quelques notions de médecine vétérinaire et d'anatomie, pour être en état de donner des soins aux bêtes dans les maladies et les accidents les plus simples. Mais les cultivateurs instruits, de même que les ignorants, doivent être bien convaincus qu'il vaut beaucoup mieux prévenir les maladies qu'avoir à les traiter, et que des soins intelligents et un bon régime sont préférables à toute la science vétérinaire qu'accompagneraient le désordre,

l'incurie, la brutalité dont on a si souvent le triste spectacle.

Nécessité pour un cultivateur de savoir reconnaître si un animal est malade.

La plupart des cultivateurs craignent, non sans raison, de dépenser de l'argent; souvent la valeur d'un animal malade est si faible qu'il vaut mieux risquer de le perdre en le soignant soi-même que de le faire soigner par un vétérinaire; les vétérinaires sont donc rarement appelés. Aussi est-il très-important pour tout cultivateur d'observer ses bêtes afin d'acquiescer ce coup d'œil exercé, habitude du manement à l'aide desquels il peut juger avec certitude l'état d'une bête, et s'assurer qu'elle est en parfaite santé; ou, si elle n'est pas en parfaite santé, qui lui permette de reconnaître quelles causes ont produit le mal et quels moyens peuvent le faire disparaître. Pour cela il faut d'abord *aimer les bêtes*; je ne me lasserai pas de le répéter, *aimer les bêtes* est la plus sûre garantie de succès, dans l'élevage, dans l'éducation et dans l'emploi, quel qu'il soit, des animaux. Celui qui vit beaucoup avec les bêtes, qui les observe bien et qui les aime, parvient à les *comprendre*.

Aphorismes du P. Michel.

Etes-vous dominé par des difficultés sérieuses? Envisagez-les en face et ne désespérez point. L'homme intelligent et courageux vient à bout de tout.

Lorsqu'un obstacle se présente, pour le vaincre, il ne s'agit que de trois choses: vouloir d'abord, se mettre ensuite résolument à l'œuvre, et puis, enfin, persévérer avec énergie.

En agriculture, toujours la victoire répond à l'effort, et l'on est heureux et fier alors de tout ce que l'on a fait.

Il suffit souvent de quelques travaux exécutés avec intelligence et à propos pour doubler et tripler le revenu d'une terre.

Abritez par un rideau d'arbres les terrains élevés, et les ravages qu'y faisaient les vents ne seront plus. Pratiquez des défoulements dans les terres qui manqueront de profondeur, et vous y verrez bientôt croître tous les produits.

ANNONCES.

A VENDRE.

UNE TERRE de trois arpents et demi de front, sur soixante dix de profondeur; avec Maison, Grange et Etables y attenantes.

Cette propriété est située près de l'église de Batiscau, sur le bord du fleuve.

S'adresser à Batiscau à

M. GASPARD DUVAL,

1er février 1867.

Propriétaire